



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Prévention de l'obésité : l'industrie alimentaire s'engage

**Paris, 16 mars 2004.** Victor Scherrer, Président de l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) et François Coindreau, Président de la Commission Qualité de l'ANIA ont présenté aujourd'hui à la presse **les convictions et les engagements de l'industrie alimentaire devant la montée de l'obésité en France.**

En effet, face à une progression rapide de l'obésité en France, à la multiplicité des facteurs de développement et des acteurs impliqués, l'industrie alimentaire se sent concernée par ce nouvel enjeu de santé publique. Elle souhaite jouer **un rôle actif** afin d'assumer sa part dans la gestion de la prévention de l'obésité, avec les autres acteurs économiques, dans la prolongation de la politique nutritionnelle mise en place par les pouvoirs publics.

#### **Une triple démarche pour une gestion concertée, responsable et durable de la problématique de l'obésité**

Au-delà d'une simple prise de position, l'ANIA assume sa part dans la démarche collective en prenant **neuf engagements concrets** se traduisant par des actions relevant de son champ d'intervention, en cohérence avec celles des autres acteurs publics et privés. Ces engagements obéissent à une triple démarche caractérisée par :

**La sensibilisation des professionnels de l'industrie alimentaire** pour une approche et un effort responsable et structuré.

**ENGAGEMENT N° 1 : Mieux informer et former les professionnels aux questions de nutrition** par une lettre d'actualité sur la nutrition et par la sensibilisation et l'incitation des industriels à suivre des formations qui leur permettent une meilleure prise en compte de la dimension nutritionnelle dans l'élaboration des produits et dans leur communication nutritionnelle.

**ENGAGEMENT N° 2 : Renforcer l'autodiscipline dans la communication** en créant une **Commission de déontologie** pour garantir l'application et le respect du code de bonnes pratiques mis en place par la profession.

**ENGAGEMENT N°3 : S'attacher à maintenir des portions raisonnables** par la création de guides de bonnes pratiques définissant les portions raisonnables pour chaque catégorie de produits, ces guides étant réalisés par les syndicats de branches membres de l'ANIA.

**L'information et la sensibilisation des consommateurs** pour contribuer au développement de comportements et d'un mode de consommation plus équilibrés.

**ENGAGEMENT N°4 : Améliorer la compréhension de l'information nutritionnelle et encourager son extension volontaire.** Pour ce faire, l'ANIA réalisera et diffusera auprès des consommateurs *un guide de lecture de l'étiquetage nutritionnel* et mettra en ligne sur son site Internet des informations re-précisant et redonnant des repères alimentaires aux consommateurs.

**ENGAGEMENT N°5 : S'engager davantage en faveur des personnes les plus vulnérables** en poursuivant et en élargissant les destinataires du programme « *Alimentation et insertion* » engagé par le Secrétariat d'Etat à la lutte contre l'exclusion en 2003, auquel l'ANIA et quatre entreprises du secteur ont participé activement aux côtés des associations d'aide alimentaire.

**ENGAGEMENT N°6 : Promouvoir le modèle alimentaire français, garde-fou du dérèglement des comportements :** l'ANIA suscitera, encouragera et participera à toute initiative visant à promouvoir notre patrimoine culinaire et le bon sens des habitudes alimentaires reçues en héritage, comme elle l'a déjà fait avec les « *Trophées de l'Esprit Alimentaire* », ou avec son partenariat avec la Semaine du Goût.

#### **La contribution à la recherche de solutions**

L'industrie alimentaire souhaite avec tous les acteurs concernés participer au débat, à la réflexion et à l'identification des voies et facteurs de succès de la prévention de l'obésité,

**ENGAGEMENT N°7 : Tirer les enseignements des expériences et des actions menées partout dans le monde et partager ces résultats.** L'ANIA organisera au SIAL 2004 un séminaire de travail puis un colloque national pour restituer ces résultats et les pistes d'action pouvant conduire à la maîtrise du problème,

**ENGAGEMENT N°8 : Mettre en application les enseignements issus des expériences en matière de prévention de l'obésité.** L'ANIA s'engage à mettre en œuvre avec des partenaires des programmes pédagogiques de sensibilisation à la nutrition et de prévention de l'obésité, sur la base des pistes d'actions exposées au colloque.

**ENGAGEMENT N°9 : Participer durablement au débat public.**

*« L'ANIA, avec ses fédérations, ses associations régionales et ses 10 800 entreprises de l'industrie alimentaire, s'implique donc volontairement et à long terme dans la mise en œuvre d'actions relevant de leur champ d'actions. Face à ce problème complexe, il n'y aura pas de solution miracle. On ne préviendra efficacement l'obésité que par un effort concerté de toutes les parties prenantes. »* a conclu **François Coindreau**. *« Rendez vous au colloque du mois d'octobre au SIAL 2004 pour un premier bilan des actions menées par l'ANIA. »*

#### **Les convictions de l'Industrie alimentaire en matière d'alimentation et de santé**

Les entreprises de l'industrie alimentaires ont par rapport à cet enjeu leurs propres convictions qui fondent leur démarche spécifique.

**La liberté de choix du consommateur :** afin de pouvoir exercer cette liberté, il doit avoir toutes les informations nécessaires.

**Il n'y a pas de bons ou de mauvais aliments :** tout aliment a sa place dans une alimentation équilibrée.

**Entreprendre, innover et communiquer sont des droits nécessaires** pour permettre de garantir aux consommateurs des produits de qualité répondant à leurs attentes et leurs exigences.

**L'industrie alimentaire privilégie l'autodiscipline** car ses entreprises sont responsables et savent tenir compte et intégrer les grands enjeux de société dans leur mode de production et de commercialisation.

*« L'industrie alimentaire a su montrer dans le passé sa capacité à entamer des démarches collectives et volontaires pour réduire les risques liés à l'alimentation. En 2000, l'ANIA a ainsi lancé **les 10 engagements de l'Industrie alimentaire** dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire. En 2002, nous avons élargi ces engagements à **la promotion du modèle alimentaire français** qui est un des meilleurs garde-fou face à la « malbouffe ». Aujourd'hui, nous prenons neuf engagements forts dans le domaine de **la prévention de l'obésité** qui intègrent pour partie ce que nous avons déjà mis en œuvre dans le passé ; et qui doivent nous permettre d'être un partenaire actif dans la résolution de cet enjeu qui concerne chacun d'entre nous. »* a déclaré **Victor Scherrer** lors de cette conférence de presse.

Contact Presse : Armelle de Kerros - Tél : 01 53 83 92 31 – Email : adekerros@ania.net